

LA RENTRÉE

Sommaire
Inhaltsverzeichnis

Editorial	1
Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat	3
Conseil général	5
Generalrat	7
La Grotta	9
Nouveau concours du 1700	11
«Notre petit théâtre où l'on était chez nous»	12 13 14
La bibliothèque interculturelle	15
Vacances scolaires	16
Le feu bactérien	17
A la Bibliothèque In der Bibliothek	19
Pro Senectute	21
Mémento	23 24

La rentrée n'est pas seulement pour les écoles de la ville, mais également pour les accueils extrascolaires. Pour rappel: en septembre 1994, un projet-pilote de prise en charge des enfants en dehors des heures d'école se met en place avec une personne au chômage. Ce projet est développé par l'Association de parents d'élèves de Fribourg. Il propose deux heures de prise en charge par jour. En 1996, la Ville, par le biais de son Service des institutions et assurances sociales, réalise une étude de développement du projet en mettant sur pied un programme d'emploi temporaire ou une forme de solidarité entre personnes n'ayant plus d'emploi et des familles qui en raison de leur activité professionnelle cherchent une prise en charge pour leurs enfants.

1997: les accueils s'ouvrent dans 4 quartiers, le Bourg, le

Schoenberg, la Providence et Péroilles.

130 enfants étaient encadrés par 18 personnes au chômage. 1998: ouverture de l'accueil de la Vignettaz, prise en charge de 180 enfants par 35 personnes sans emploi. 1999: le Département de l'économie à Berne réorganise la prise en charge des personnes au chômage. 2000: le Conseil communal cherche une solution afin de maintenir ces infrastructures et d'assurer la stabilité du personnel. Cette année-là, les accueils prennent en charge 290 enfants, encadrés par 30 personnes sans emploi et 6 personnes en postes fixes. 2001: ouverture d'une structure dans le quartier du Jura. Décembre 2001: acceptation par le Conseil général de l'engagement de 22,5% de postes fixes répartis entre 30 personnes, pour la plupart des femmes en situation de chômage de longue durée.



Ces personnes, après avoir suivi une formation d'animatrice d'accueil, ont enfin pu retrouver un emploi stable après des mois, voire des années de précarité. Quant aux parents d'enfants pris en charge, ils peuvent se rendre à leur travail rassurés sachant que leur progéniture bénéficie d'un accompagnement professionnel. A la rentrée de fin août 2002, ce sont environ 300 enfants qui sont inscrits. Ces chiffres prouvent, s'il en était encore besoin, la nécessité de telles infrastructures dans une société qui demande toujours plus de flexibilité dans le monde du travail.

Marie-Thérèse
Maradan Ledergerber

CONCOURS

187 1/10

«Bistrotis sympas
à Fribourg»

Le samedi à midi, le Café des Arcades propose un plat traditionnel à sa clientèle. Quel est le nom de ce plat?

Réponse jusqu'au 19 octobre 2002 à «Concours 1700», Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg.



WETTBEWERB

«Gemütliche Bistrotis
in Freiburg»

Am Samstagmittag bietet das Café des Arcades seinen Gästen ein traditionelles Gericht an. Wie heisst dieses Gericht?

Antwort bis spätestens 19. Oktober 2002 einzusenden an «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg.

Communications du

CONSEIL COMMUNAL

LE CONSEIL COMMUNAL

- a proclamé élu au Conseil général M. Jacques Peyraud, premier des viennent-ensuite de la liste du PDC, en remplacement de M^{me} Isabelle Brunner Wicht;
- a pris acte de la démission du Conseil général de M. Raphaël Hermann et proclamé élu M. Philippe Main, premier des viennent-ensuite de la liste du PDC;
- a pris acte de la démission de la Commission culturelle de M. Jean-Paul Dumas, représentant des orchestres, fanfares et harmonies, et désigné M. Pierre Portenier pour l'y remplacer;
- a pris acte de la démission de M^{me} Fanny Michel de la Commission sociale et pris les dispositions nécessaires à son remplacement;
- a adressé une lettre de félicitations et le cadeau-souvenir usuel à M^{me} Cindy Gross et M. Carlos Davis Braz Coelho, à l'occasion de la réussite de leurs examens de fin d'apprentissage d'horticulteur de plantes en pots et fleurs coupées;
- a désigné M. Christoph Schneuwly comme nouveau chef de bâtiment au Schoenberg, en remplacement de M^{mes} Claudia Billet et Angelika Piek;
- a confié le mandat d'analyse des charges de ville-centre à la Haute école de gestion du canton de Vaud, en collaboration avec Critères Economies;
- a répondu aux procédures de consultation relatives à l'initiative parlementaire pour la construction d'un second tube au tunnel routier du Gothard et à l'avant-projet de loi sur les écoles libres publiques;
- a décidé d'attribuer l'organisation du Marché de Noël 2002, 2003 et 2004 à l'Association des chalets de Fribourg;
- a chargé ses délégués au comité de direction de la CUTAF de demander

- qu'une enquête soit entreprise sur la fréquentation des bus les dimanches et jours fériés, en invitant les tpf à chiffrer les économies potentielles que permettrait une diminution de cadence de six à quatre courses par heure sur les lignes principales, ainsi que les augmentations de coûts d'un éventuel accroissement de cadence de une à deux courses par heure sur les lignes secondaires (par exemple ligne n° 5 de Beaumont à Villars-sur-Glâne ou liaison Fribourg-Bourguillon);
- a décidé le versement de diverses subventions aux institutions suivantes: Secours d'hiver du canton de Fribourg, Fondation des villages d'enfants Pestalozzi, UNICEF, Swisscontact, Vivamos mejor, Enfants du Monde, Morija, Organisation mondiale pour l'éducation et la formation professionnelle, Médecins sans frontières, ATD Quart-Monde, SOS Villages d'enfants, Nouvelle Planète, Interandes, Swissaid, Organisation mondiale contre la torture, MediCuba-Suisse, à titre de contribution annuelle à leur action, ainsi que d'un don à l'Association ASADE par le biais de la recette des parcomètres à but social;
- a adopté le plan d'aménagement de détail de la Butte de Pérolles et transmis le dossier à la Direction des travaux publics pour approbation;
- est intervenu auprès de la Direction de la santé publique en vue de la reconnaissance d'un nombre supérieur de lits médicalisés et d'une augmentation du prix de pension eu égard aux déficits des homes;
- a confirmé la mise à disposition gratuite, le soir, des aires de stationnement dans les cours d'écoles;
- a autorisé l'achat d'une parcelle de 53 m² par les Services industriels, afin d'améliorer l'accès à la station de captage des sources de la Hoffmatt.

Mitteilungen aus dem

GEMEINDERAT

DER GEMEINDERAT

- hat Herrn Jacques Peyraud, Ersthelfenden auf der CVP-Liste, als Ersatz für Frau Isabelle Brunner Wicht im Generalrat als gewählt erklärt;
- hat Kenntnis genommen vom Rücktritt von Herrn Raphaël Hermann aus dem Generalrat und Herrn Philippe Main, Ersthelfenden auf der CVP-Liste, als gewählt erklärt;
- hat Kenntnis genommen vom Rücktritt von Herrn Jean-Paul Dumas, Vertreter der Orchester, Blech- und Blaskapellen, aus der Kulturkommission und Herrn Pierre Portenier als Ersatz ernannt;
- hat Kenntnis genommen vom Rücktritt von Frau Fanny Michel aus der Sozialkommission und die nötigen Massnahmen zu ihrem Ersatz getroffen;
- hat Frau Cindy Gross und Herrn Carlos Davis Braz Coelho anlässlich ihrer erfolgreich bestandenen Prüfung zum Abschluss der Lehre als Gärtner/in für Topfpflanzen und Schnittblumen ein Glückwunschsreiben und das übliche Erinnerungsgeschenk gesandt;
- hat Herrn Christoph Schneuwly als Ersatz für Frau Claudia Billet und Frau Angelika Piek zum neuen Gebäudechef im Schönberg ernannt;
- hat das Mandat für die Untersuchung der Kernstadtkosten der Hochschule für Wirtschaft des Kantons Waadt in Zusammenarbeit mit «Critères Economies» erteilt;
- hat in den Vernehmlassungsverfahren zur parlamentarischen Initiative für den Bau einer zweiten Strassentunnelröhre am Gothard und zum Vorprojekt eines Gesetzes über die freien öffentlichen Schulen geantwortet;
- hat beschlossen, die Organisation des Weihnachtsmarktes für die Jahre 2002, 2003 und 2004 der Freiburger Chalets-Vereinigung zu übertragen;

- hat seine Delegierten im Direktionskomitee der CUTAF beauftragt, eine Untersuchung über die Auslastung der Busse an Sonn- und Feiertagen zu beantragen und die TPF zu ersuchen, mögliche Einsparungen durch eine Reduktion des Takts von sechs auf vier Kurse pro Stunde auf Hauptstrecken und mögliche Mehrkosten durch eine Erhöhung des Takts von einem auf zwei Kurse pro Stunde auf Nebenstrecken (zum Beispiel Linie 5 Beaumont-Villars-sur-Glâne oder Freiburg-Bourguillon) zu beziffern;
- hat die Auszahlung verschiedener Subventionen beschlossen, zum einen als Jahresbeitrag für ihre Tätigkeit an: Winterhilfe des Kantons Freiburg, Stiftung Pestalozzi-Kinderdörfer, UNICEF, Swisscontact, Vivamos mejor, Kinder der Welt, Morija, Weltorganisation für Erziehung und Berufsbildung, Ärzte ohne Grenzen, ATD Quart-Monde, SOS-Kinderdörfer, Nouvelle Planète, Interandes, Swissaid, Weltorganisation gegen die Folter und MediCuba-Suisse, zum anderen an die Vereinigung ASADE mittels der Parkuhrenerträge für Sozialzwecke.
- hat den Detailbebauungsplan für die Butte de Pérolles gutgeheissen und das Dossier der Baudirektion zur Genehmigung weitergeleitet;
- hat sich bei der Gesundheitsdirektion zu Gunsten der Anerkennung einer höheren Zahl von Pflegebetten und einer Erhöhung des Pensionspreises in Anbetracht der Defizite der Heime eingesetzt;
- hat bestätigt, dass die Parkflächen in Schulhöfen abends kostenlos zur Verfügung stehen;
- hat den Kauf eines Grundstücks von 53m² durch die Industriellen Betriebe zur Verbesserung des Zugangs zur Quellfassung Hofmatt genehmigt.

Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin août 2002, la population légale de la ville était de 33 034 habitants, soit en augmentation de 153 personnes par rapport à la fin mai 2002 (32 881). Sur ce nombre, 23 161 personnes étaient d'origine suisse (-14), 9873 d'origine étrangère (+167). La population en séjour était à la fin août 2002 de 2931, soit en diminution de 102 (3033). Le chiffre de la population totale était donc à la fin août 2002 de 35 965 (35 914).

Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 31 août 2002, la ville de Fribourg comptait 560 chômeurs (+66), pour un taux de 3,09% (critères officiels du Secrétariat d'Etat à l'économie, «Seco»), indiquant une augmentation de 0,36% par rapport au mois de mai 2002 (2,73%). En ce qui concerne tous les demandeurs d'emploi, le taux s'élève à 6,76%, ce qui représente 1214 personnes (+21).

«Une embellie heureuse»

CONSEIL GÉNÉRAL

Présidé pour la première fois par M^{me} C. Müller, le Conseil général a approuvé, le 24 juin, les comptes de 2001 de la Ville et des Services industriels. Au préalable, suite à la démission de M^{me} S. Sotzas, il avait porté à la Commission de la jeunesse M^{me} B. Kelemenis-Clerc (PCSO). Pour assurer la succession de M^{me} I. Brunner Wicht aux postes de scrutateur et de membre de la Commission des naturalisations, le Parlement communal avait désigné respectivement MM. P. Vorlet (PDC) et L. Praz (PDC). Enfin, une modification des statuts de la CUTAF a été ratifiée sans opposition par le Législatif.

Des comptes bénéficiaires

Pour la première fois depuis plusieurs années, les comptes de fonctionnement de la Commune ont enregistré un bénéfice en 2001. Ils se présentent comme suit:

total des produits	Fr. 178 631 461,69
total des charges	Fr. 178 628 983,88
Excédent des produits	Fr. 2 477,81

Comme le releva M. P.-A. Clément, ce bénéfice ne représente apparemment qu'un petit montant, mais il a été réduit suite à l'attribution de 500 000 francs à la réserve pour la construction d'immeubles HLM et de 120 000 francs à celle pour l'assainissement d'immeubles anciens. En d'autres termes, l'exercice 2001 est, en réalité, bénéficiaire de 622 477,81 francs. Le budget prévoyait un déficit de 7 642 891 francs.

Le premier élément expliquant «cette embellie heureuse» est la hausse de divers produits. Les recettes générales sont passées de

172 118 816 francs au budget à 178 631 461 francs aux comptes. Les rentrées des divers impôts s'élèvent à 109 540 356 francs contre 102 935 000 francs au budget et 105 680 895 francs aux comptes 2000. (voir tableau ci-dessous).

Ces données appellent des explications. Suite au changement du mode de taxation des personnes physiques (passage de la taxation bisannuelle à la taxation annuelle), le produit de l'impôt sur le revenu n'est qu'une estimation. Le résultat final ne pourra être arrêté qu'en 2003, à la fin du processus de taxation. Quant à l'impôt sur le bénéfice des personnes morales, il enregistre une entrée unique de 4,5 millions de francs, provenant de l'imposition d'une société étrangère pour l'année 1999. Si les recettes des droits de mutation sont très sensiblement supérieures au budget, celles de l'impôt sur les gains immobiliers restent nettement inférieures aux prévisions budgétaires.

En d'autres termes, les ventes d'immeubles se font souvent sans bénéfice, voire avec perte.

Parmi les autres recettes, il convient de signaler le rattrapage de 873 788 francs au titre des subventions cantonales des années antérieures pour les frais des programmes d'occupation temporaires. La Commune a aussi enregistré une hausse du produit des parcomètres de 274 000 francs par rapport au budget, grâce à l'augmentation du nombre de places de parc payantes. En outre, il y a eu un fort accroissement du produit des amendes de stationnement (1 716 276 francs contre 1 350 000 francs au budget). Enfin, la non-affectation de l'excédent de recettes de la décharge de Châtillon (387 323 francs) a amélioré d'autant le résultat final du compte de fonctionnement de la Commune.

Maîtrise des charges

Comme le releva M. C. Joye, cette «embellie» est également due

à la maîtrise, voire à la réduction, des charges, notamment en matière d'aide sociale. Les résultats des divers services attestent cette tendance réjouissante. De sérieux efforts d'économies ont été fournis. Et la Commission financière d'encourager le Conseil communal à poursuivre dans cette voie de la maîtrise des coûts. S'appuyant notamment sur le rapport d'une fiduciaire, M. Joye se livra à une analyse de divers points de la gestion communale méritant amélioration.

L'analyse de la Commission financière fut, dans l'ensemble, partagée par les divers groupes parlementaires. M^{me} M. Genoud-Page félicita l'Exécutif de ce bon résultat, mais l'invita immédiatement à suivre certaines des recommandations de la fiduciaire, en particulier quant à la pleine intégration de la comptabilité des programmes d'occupation dans les comptes de la Commune. Pour M. G. Gaillard (PLR), l'équilibre financier n'est pas encore atteint, mais l'on n'a pas non plus épuisé toutes les possibilités de compression des dépenses.

«Nous ne pouvons qu'encourager; ajouta M^{me} M. Esseiva, le Conseil communal à poursuivre ses efforts, car les perspectives pour les prochaines années ne sont guère encourageantes. Les dépenses liées à charge des communes sont en constante progression. La Ville de Fribourg doit encore et toujours supporter de lourdes charges en tant que centre.» Au nom de la «Liste Citoyenne», M^{me} R. Strobel de suggérer une lutte accrue contre les personnes qui, au terme de leurs études, demeurent à Fribourg, sans y prendre leur domicile légal.

Enfin, M^{me} M. Morard salua, au nom du PDC, ce résultat signe d'une gestion rigoureuse et équilibrée qu'il conviendra de maintenir dans les années à venir.

	Budget 2001	Comptes 2001	Différence
Impôt sur la fortune	6 800 000	6 792 336	- 7664
Impôt sur le revenu	64 000 000	61 960 729	- 2 039 271
Impôt à la source	3 300 000	4 104 603	804 603
Impôt sur le capital	3 400 000	3 337 295	- 62 705
Impôt sur le bénéfice	6 600 000	13 169 539	6 569 539
Contrib. immobilière	12 200 000	12 487 979	287 979
Impôt spécial sur les immeubles	950 000	873 967	- 76 033
Impôt sur les gains immobiliers	700 000	351 335	- 348 665
Droits de mutations immobilières	1 700 000	2 734 727	1 034 727
Impôt sur les successions	700 000	823 024	123 024

«Ein erfreulicher Lichtblick»

GENERALRAT

Der zum ersten Mal von Frau C. Müller präsidierte Generalrat genehmigte am 24. Juni 2002 die Jahresrechnung 2001 der Stadt und der Industriellen Betriebe. Zuvor hatte er auf Grund des Rücktritts von Frau S. Sottas Frau B. Kelemenis-Clerc (CSO-Öffnung) in die Jugendkommission gewählt. Um die Nachfolge von Frau I. Brunner Wicht als Stimmzählerin und Mitglied der Einbürgerungskommission zu sichern, ernannte das Gemeindepament die Herren P. Vorlet (CVP) bzw. L. Praz (CVP). Schliesslich ratifizierte die Legislative ohne Gegenstimme eine Abänderung der CUTAF-Statuten.

Positive Rechnung

Zum ersten Mal seit mehreren Jahren weist die Betriebsrechnung der Gemeinde für 2001 einen Gewinn aus:

Total der Einnahmen	Fr. 178 631 461.69
Total der Ausgaben	Fr. 178 628 983.88
Einnahmenüberschuss	Fr. 2477.81

Wie Finanzdirektor P.-A. Clément erklärte, fällt dieser Gewinn nur scheinbar gering aus, da er durch zwei Rückstellungen – 500 000 Franken für den sozialen Wohnungsbau und 120 000 Franken für die Sanierung alter Gebäude – reduziert wurde. Anders gesagt, hat die Jahresrechnung 2001 in Wirklichkeit mit einem Überschuss von 622 477,81 Franken abgeschlossen. Das Budget hatte ein Defizit von 7 642 891 Franken vorgesehen.

Eine erste Erklärung für diesen «erfreulichen Lichtblick» sind die höher ausgefallenen Einkünfte. Die allgemeinen Einnahmen stiegen von budgetierten 172 118 816 auf 178 631 461 Franken. Die Steuereingänge betragen

109 540 356 Franken gegen 102 935 000 Franken im Vorschlag und 105 680 895 Franken in der Jahresrechnung 2000. Nachfolgend die wichtigsten Zahlen: Diese Zahlen bedürfen einiger Erläuterungen. Nach dem Wechsel der Besteuerung natürlicher Personen (Übergang von der zweijährigen Besteuerung zur einjährigen Gegenwartsbesteuerung), ist der Ertrag der Einkommenssteuer nur eine Schätzung. Das endgültige Ergebnis ist erst 2003, nach Abschluss des Besteuerungsverfahrens, bekannt. Was die Gewinnsteuer juristischer Personen betrifft, ist ein einziger Eingang von 4,5 Millionen Franken aus der Besteuerung einer ausländischen Gesellschaft für das Jahr 1999 vermerkt. Während die Einkünfte aus den Handänderungssteuern erheblich höher sind als budgetiert, bleiben jene aus der Liegenschaftsgewinnsteuer deutlich niedriger als im Budget vorgesehen. Anders gesagt, bringen Liegenschaftsverkäufe

heute häufig keinen Gewinn mehr oder bedeuten sogar einen Verlust.

Unter den übrigen Einnahmen ist auf den Nachtrag von 873'788 Franken bei den kantonalen Subventionen für die Kosten der Teilbeschäftigungsprogramme hinzuweisen. Die Gemeinde konnte ausserdem eine Zunahme der Einkünfte aus Parkuhrgebühren verbuchen, die um 274 000 Franken höher ausfielen als budgetiert, da die Zahl der gebührenpflichtigen Parkplätze zugenommen hat. Die Einnahmen aus Parkbussen nahmen ebenfalls zu (1 716 276 anstatt 1 350 000 Franken im Budget). Schliesslich geht das positive Endergebnis der städtischen Betriebsrechnung auch auf die Nichtverwendung des Einnahmenüberschusses der Deponie Chatillon zurück.

Kontrollierte Ausgaben

Wie Herr C. Joye ausführte, ist dieser «Lichtblick» auch der Kontrolle bzw. Reduktion der Ausga-

ben, insbesondere im Bereich der Sozialhilfe, zu verdanken. Die Abschlüsse der verschiedenen Dienststellen belegen diese erfreuliche Tendenz. Erhebliche Sparanstrengungen wurden unternommen. Die Finanzkommission ermutigte den Gemeinderat, den eingeschlagenen Weg der Ausgabenkontrolle weiter zu beschreiten. Indem sich Herr Joye insbesondere auf den Bericht einer Treuhandgesellschaft stützte, analysierte er die verschiedenen Punkte der Gemeindeverwaltung, die noch verbessert werden sollten.

Insgesamt schlossen sich die verschiedenen Fraktionen der Analyse der Finanzkommission an. Frau M. Genoud-Page beglückwünschte die Exekutive zum guten Ergebnis, forderte sie jedoch zugleich auf, einige Empfehlungen der Treuhandgesellschaft umgehend in die Tat umzusetzen, vor allem was die volle Integration der Teilbeschäftigungsprogramme in die Gemeindefinanzrechnung betrifft. Wie Herr G. Gaillard (FDP) betonte, ist das finanzielle Gleichgewicht noch nicht gefunden, und die Möglichkeiten zur Verringerung der Ausgaben sind weiterhin nicht voll ausgeschöpft.

«Wir können den Gemeinderat nur darin bestärken», fügte Frau M. Esseiva hinzu, «seine Anstrengungen fortzusetzen, da die Aussichten für die nächsten Jahre kaum ermutigend sind. Die gebundenen Ausgaben zu Lasten der Gemeinden nehmen ständig zu. Die Stadt Freiburg hat immer noch schwere Lasten als Zentrum zu tragen.» Im Namen der «Stadtbewegung» schlug Frau R. Strobel vor, vermehrt gegen Personen vorzugehen, die am Ende ihrer Studien in Freiburg bleiben, ohne die Stadt zum gesetzlichen Wohnsitz zu nehmen.

Schliesslich begrüsst Frau M. Morard im Namen der CVP ein Resultat, das eine rigorose und ausgewogene Geschäftsführung erkennen lässt, die es in den nächsten Jahren fortzusetzen gilt.

	Budget 2001	Rechnung 2001	Unterschied
Vermögenssteuer	6 800 000	6 792 336	- 7664
Einkommenssteuer	64 000 000	61 960 729	- 2 039 271
Quellensteuer	3 300 000	4 104 603	804 603
Kapitalsteuer	3 400 000	3 337 295	- 62 705
Gewinnsteuer	6 600 000	13 169 539	6 569 539
Liegenschaftssteuer	12 200 000	12 487 979	287 979
Sondersteuer auf Liegenschaften	950 000	873 967	- 76 033
Liegenschafts- gewinnsteuern	700 000	351 335	- 348 665
Handänderungs- steuern	1 700 000	2 734 727	1 034 727
Erbschaftssteuern	700 000	823 024	123 024

«Bonnes tables de Fribourg»

LA GROTTA

C'est un restaurant italien pas comme les autres, qui sert de somptueux point d'orgue au périple, aussi savoureux qu'alléchant, autour des «Bonnes tables de Fribourg», proposé comme toile de fond du concours gastronomique du 1700, qui s'achève dans la présente édition.

La Grotta, à la fois grotte et grotto, n'a rien d'une pizzeria, ceci dit sans aucun mépris pour la délicieuse pizza italienne. En effet, le restaurant de la rue d'Or figure dans des guides comme le Michelin (avec la distinction «bip gourmand» pour un établissement avec un excellent rapport qualité/prix), ainsi que dans le guide de la Berner Zeitung (*150 restaurants de l'espace Mittelland*).

À la Grotta, qui porte bien son nom, le cadre est en vieux bois; il n'y a pas de nappes sur les tables en bois de chêne massif, mais de belles sous-assiettes de Toscane peintes à la main. Si le service est tout à fait sympathique, il est très simple et le client s'occupe lui-

même de se reverser à boire. Quant à la cuisine, elle est essentiellement piémontaise, excellente et rustique.

La formation suivie par Daniel Dula ne le prédestinait en principe pas forcément à la restauration, puisqu'il a passé d'abord par l'enseignement et les assurances, avant de s'engager dans sa nouvelle profession, voilà une dizaine d'années. Il dirigea d'abord le Cercle de l'Union, puis la Cigogne et, désormais, la Grotta. Passionné par le Piémont, sa cuisine et ses vins, il a appris à bien connaître cette belle région, en travaillant, tout comme sa compagne Pascale Savary, dans les vignes et dans les caves des environs d'Alba.

Aperçu des mets de prédilection proposés

Les antipasti sont essentiellement composés de viandes (dont les fameux salamis du Piémont), de poisson conservé (thon et anchois) et de légumes, comme les fameux Peperoni. Les pâtes sont faites aux œufs, contrairement au sud de l'Italie. Les principales sont les agnolotti al plin, c'est-à-dire que ces serpents de pâtes sont découpés et

chaque pâte pliée à la main, ainsi que les tajarin, qui sont des tagliatelle très fines qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Les pâtes sont accompagnées de beurre au romarin ou à la sauge, et selon la saison, de truffes, de bolets, de tomates. Le risotto se fait *al Barolo*, avec du fromage, des bolets ou de la truffe.

Les viandes sont surtout mijotées et cuites au four: le lapin, la pintade, l'agneau, le cabri, le sanglier en saison de chasse et, bien entendu, le célèbre brasato *al Barolo* (bœuf braisé).

Le Piémont étant une région de montagne, les fromages y sont nombreux. Dans les desserts, on trouve notamment la panna cotta (flan de crème cuite) et le sabayon *al Moscato*.

À la Grotta, toute la cuisine est faite «maison», même le pain, la délicieuse foccacia; la plupart des denrées proviennent de fournisseurs de la région fribourgeoise.

Quant aux vins, les amateurs de Barolo et de Barbaresco seront ravis de trouver une excellente carte; ils pourront même acheter les bouteilles qu'ils auront appréciées, Daniel Dula vendant également vins, huile d'olive et café d'importation d'Italie.



Un cadre original et sympathique.



Daniel Dula et Pascale Savary.

La truffe

Alba, la cité italienne qu'il fallait désigner comme réponse à la dernière question du concours 1700, organise chaque année, entre octobre et décembre, un très intéressant marché aux truffes. Dans une grande tente, les marchands présentent leurs truffes noires et leurs truffes blanches, disposées devant des balances. C'est qu'il convient d'effectuer un pesage précis, la truffe d'Alba s'achetant aux environs de 6000 francs le kilo...

Les truffes sont des champignons qui vivent dans le sous-sol, en symbiose avec divers végétaux. Elles se présentent sous la forme d'un tubercule constitué d'une zone interne, la gléba, et d'une zone superficielle, le cortex ou périodum; elles renferment un pourcentage élevé en eau, fibres et sels minéraux contenus dans le terrain et dont l'absorption se fait par association, dite mycorhizienne, avec les racines d'un arbre.

Les truffes sont classées en diverses espèces, dont les plus connues en gastronomie sont:

la truffe blanche d'Alba

(Tuber Magnatum Pico)

la truffe du Périgord

(Tuber Melanosporum)

la truffe noire d'été ou truffe de la Saint-Jean

(Tuber Aestivum)

la truffe de Bourgogne

(Tuber Uncinatum)

la blanquette

(Tuber Borchii)

la truffe brumale

(Tuber Brumale).

Le peuplier, le tilleul, le chêne et le saule sont les arbres dont les racines cohabitent le mieux avec les truffes. Ce sont justement ces plantes qui, par leurs différentes caractéristiques, déterminent la couleur, le goût et le parfum des truffes. Par exemple, les truffes qui poussent dans le voisinage du chêne ont un parfum plus pénétrant, tandis que celles qui voisinent avec les tilleuls sont plus claires et aromatiques. C'est du terrain, par contre, que dépend la forme de la truffe: s'il est souple, les truffes ont un aspect plutôt lisse et arrondi; si le terrain est compact et argileux, elles présentent des saillies et sont biscornues, car elles ont plus de mal à se frayer un espace de croissance. La truffe la plus rare au monde, mais aussi la plus appréciée, est la truffe blanche d'Alba.

Nouveau concours du 1700

«BISTROTS SYMPAS À FRIBOURG»

La saison dernière, 1700 consacrait son traditionnel concours mensuel aux «Bonnes tables de Fribourg». Le succès de ce concours fut remarquable; la rédaction de 1700 en profite d'ailleurs pour remercier et féliciter ici ses fidèles lecteurs.

Les diverses présentations successives d'établissements ont ainsi montré que les restaurants qui font de la haute gastronomie s'investissent beaucoup dans leur art pour apporter à leur clientèle une cuisine variée et inventive. Mais le bel écho du dernier concours est aussi un rappel bienvenu que le public fribourgeois est friand de bonne cuisine.

Cependant, déguster des mets raffinés n'est pas, en principe, le fait de tous les jours et le client moyen d'un établissement s'y trouve souvent tout simplement pour y prendre un verre, un casse-croûte ou l'assiette du jour. Mais aussi, sans doute, parce qu'il y a donné rendez-vous à un ami, ou qu'il y a rencontré une vieille connaissance perdue de vue, ou encore qu'il a envie d'un moment de détente et de voir du monde. Alors pourquoi, dans ces conditions, ne pas aller plutôt dans un «troquet» bien sympathique?

De ces bistrot sympas, où on y a vite et facilement ses habitudes, il y en a de nombreux à Fribourg, tous différents. Certains ont l'avantage d'avoir une belle terrasse, d'autres sont le lieu de rendez-vous obligé des jeunes, d'autres encore existent depuis si longtemps qu'ils font partie du paysage, voire du patrimoine fribourgeois, et qu'on les fait visiter avec plaisir aux confédérés et aux étrangers.

Dès maintenant et dans les neuf prochains numéros du *Bulletin d'information de la Ville de Fribourg*, c'est à une fort agréable (re)découverte d'une sélection, non exhaustive hélas, de ces «Bistrot sympas à Fribourg» que 1700 convie ses lecteurs et particulièrement, parmi eux, les fervents, et toujours plus nombreux amateurs du concours mensuel.

En vitrine dans le hall d'entrée du Restaurant de l'Aigle-Noir

Fons Brasser «Anderweg» (L'autre chemin)



Avenue du Midi, gare de Fribourg, rotondes des locomotives CFF (détruite en avril 1991), 1990.

Exposition de photographies de Fribourg et environs

Artiste autodidacte de la photographie, Fons Brasser est né en 1944 à Haarlem, aux Pays-Bas. Depuis 1980, il a exposé maintes fois dans des galeries et musées des Etats-Unis et d'Europe. Dans sa fascination pour les ponts, il a été amené à découvrir les bords de la Sarine il y a 25 ans déjà. Depuis cette époque, son objectif a capté souvent des vues de Fribourg et environs. Familiers et pourtant insolites, les clichés de Fons Brasser montrent des fragments d'un Fribourg à jamais disparu, d'un Fribourg vu autrement, en suivant «L'autre chemin».

Jusqu'en octobre, vitrines de l'Aigle-Noir, rue des Alpes 8.

Au Musée d'art et d'histoire

L'œuvre du mois

Mardi 8 octobre 2002, de 18 h 15 à 18 h 45 env., M. Aloys Lauper, historien d'art, présentera l'ancien abattoir de Fribourg réalisé par A. Mooser durant le premier tiers du XIX^e siècle, bâtiment réhabilité en 1979-1981 comme annexe du Musée d'art et d'histoire.



Sis au Varis, l'ancien abattoir de Fribourg abrite notamment de nos jours le lapidaire du Musée d'art et d'histoire.

[© SBC]

L'ancien abattoir du Varis fut construit de 1834 à 1836 par le maître maçon Joseph Popleter, d'après les plans du célèbre facteur d'orgues Aloys Mooser, alors conseiller communal et président de la Commission d'Edilité de la Ville. Ravagé par un incendie, le bâtiment a été reconstruit en 1979-1981 et reconverti pour abriter notamment le lapidaire du Musée d'art et d'histoire. Après s'être penché sur l'Hôtel Ratzé, Aloys Lauper évoquera précisément l'histoire et le destin hors du commun de cet édifice fribourgeois

Entrée libre.

Musée d'art et d'histoire (MAHF), rue de Morat 12, 1700 Fribourg.
Tél. 026 305 51 40 – Site internet: www.fr.ch/mahf

Les gagnants du concours N° 185 9/10

En séance du Conseil communal du 2 juillet 2002, M. le syndic Dominique de Buman a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 185. La réponse à donner était: «la badiane».

Le tirage au sort a donné les résultats que voici:

1^{er} prix: M^{me} Simone Dreyer

gagne un bon d'une valeur de 50 francs offert par l'Auberge de la Cigogne ainsi qu'un livre *Les recettes fribourgeoises*.

2^e prix: M^{me} Cécile Daguet

gagne une carte de parking de 50 francs au Parking de la route des Alpes.

3^e prix: M. et M^{me} Bernard et Marie-Thérèse Barras

gagnent une carte multicourse tpf réseau entier d'une valeur de 20 francs ainsi qu'une brochure *Le funiculaire de Fribourg 1899-1999*.

4^e prix: M^{me} Daisy Duriaux

gagne l'ouvrage *Fribourg – Freiburg, Aquarelles de Norbert Schmidt*, publié aux Editions HAKU-Verlag.

5^e prix: M^{me} Edith Morel- Ackermann

gagne une Taxcard de 10 francs.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.

FRIBOURG
TOURISME

PARKING DES ALPES

transports publics fribourgeois

tpf

swisscom

A la (re)découverte d'un «lieu de mémoire»

«NOTRE PETIT THÉÂTRE OÙ L'ON ÉTAIT CHEZ NOUS»

En attendant patiemment la nouvelle salle de spectacles des Grand-Places, maints amateurs de théâtre et mélomanes fribourgeois ne se souviennent guère que leur ville comptait, au début des années 1950, pas moins de trois salles de théâtre et de concert des plus convenables, salles qui contribuèrent, chacune à leur manière, à l'histoire de la culture locale. C'étaient, outre l'Aula magna de l'Université et le cinéma Capitole, la salle de la Grenette (démolie en 1954), le «vieux théâtre» (désaffecté dès 1927 et démoli en 1965), ainsi que le Théâtre Livio (démoli en 1974). Auteur de nombreux travaux consacrés à la vie littéraire et artistique en Pays de Fribourg, l'historien Hubert von Gemmingen lève pour nous le rideau sur le «vieux théâtre de Fribourg», institution intimement liée à la vie culturelle et... politique de notre cité.



La rangée de maisons de la rue des Bouchers, avec le Théâtre au premier plan, vers 1965. [Photo P. Macherel]

Dernier signe d'un «lieu de mémoire» passé entre-temps aux oubliettes, le Café du Théâtre, à la rue des Bouchers, tient son nom du «Théâtre de Fribourg», ou «Stadttheater in Freiburg», situé jadis de l'autre côté de la rue. A l'endroit où l'on tuait et écorchait jusqu'en 1773

le grand et le menu bétail, à l'ombre de la collégiale Saint-Nicolas et au centre du quartier du Bourg, une société d'actionnaires exploita pendant plus d'un siècle une salle de spectacles qui n'avait rien à envier à

la plupart des autres théâtres de Suisse romande. Une caractéristique toutefois propre à Fribourg tient de l'étroite relation existant entre boucherie et culture. Ainsi, la transformation des abattoirs du Varis en extension du Musée d'art et d'histoire a connu un précédent. Le 3 mars 1823, les autorités communales signèrent une Convention concernant la «tuerie» ou l'«escorchioir» construit en 1409 et abandonné en 1773. Le bâtiment fut mis à la disposition d'une Société de théâtre dont le «contrat d'union» explique en préambule ses vœux et projets: «Animés du désir de fonder dans la ville de Fribourg un établissement public également honorable et avantageux, dans le but d'accroître et perpétuer dans la société le goût des délassements agréables et pour en faciliter les développements d'une manière

durable, les soussignés se sont réunis en société particulière pour s'occuper des moyens de construire une salle de théâtre, qui offre à la société un lieu de réunion propre à y jouer la comédie et à servir de salle de concert et de danse.»

La Convention entre les actionnaires et le Conseil communal précise: «La salle de comédie est consacrée aux amusements du public. En conséquence, les actionnaires l'accorderont en location soit à des sociétés particulières pour y jouer la comédie, y donner des concerts et y danser, soit à des étrangers qui voudraient y donner des représentations après en avoir reçu l'agrément de l'autorité.» Détail intéressant: le président de la Société de théâtre n'est autre que le syndic Nicolas-Albert de Fégely de Prez, dernier représentant de sa branche, mort en 1842 à



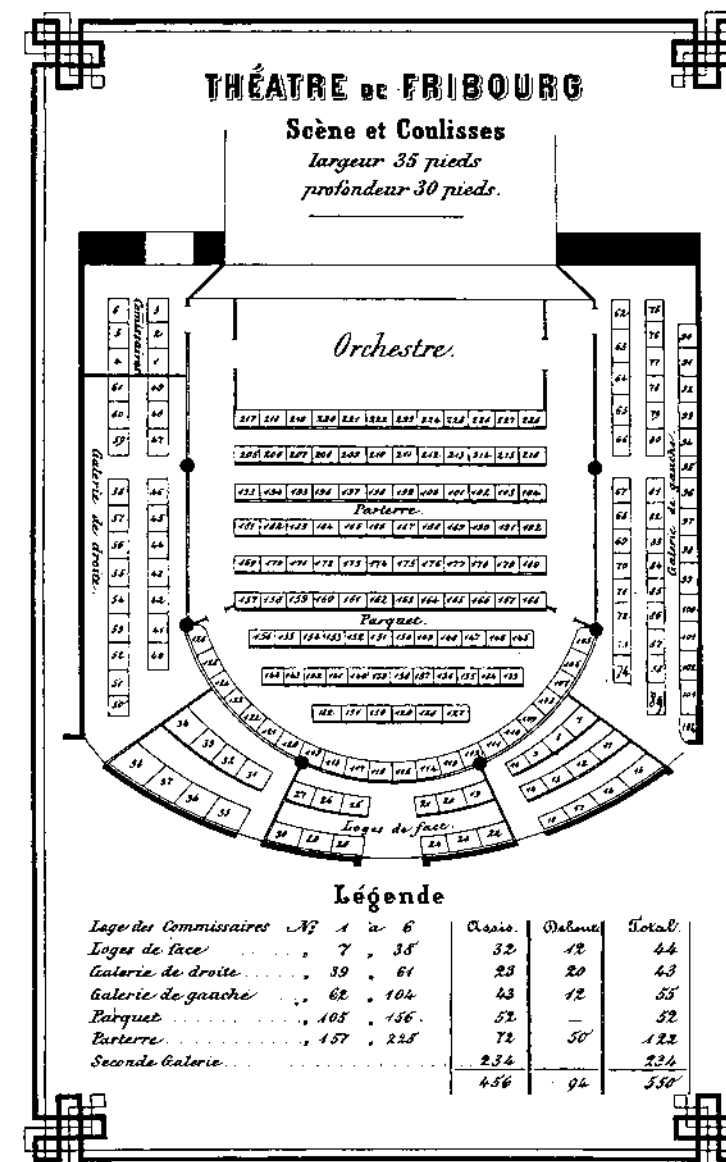
confirmée d'ailleurs par deux plans de la salle et quelques photographies de 1965.

Solide, fort et propre

L'intérieur comprend, à l'origine, une scène d'une profondeur de 9 m sur une largeur de 10,5 m, deux loges d'artistes sous la scène, un grand galetas pour les décors et le service du lustre ainsi qu'un appartement pour le concierge. Il est dépourvu de fosse d'orchestre. La salle, en demi-cercle, a une longueur de 9,6 m et une largeur de 10,5 m. Le plafond cintré culmine à 9 m. Les décorations des murs furent réalisées par le peintre soleurois Xavier Hecht. Le parterre et les rangs de loges sont pourvus de bancs «à dossier et solidement construits, forts et propres». Le balcon par contre est équipé de chaises. Il y avait 456 places assises, dont la loge n° 15 réservée expressément à l'intention de M. le syndic, et 94 places debout. Lors de la rénovation de 1861, le nombre total des places fut réduit à 489. Le vestibule et le foyer devaient être exigus, les garde-robes inexistantes et les commodités des plus rustiques. Pour y accéder, ne fallait-il pas sortir du bâtiment côté Sarine?

La transformation de l'ancienne boucherie en salle de spectacles fut réalisée par le maçon Joseph Käser que l'on rencontre à l'époque, très souvent accompagné du charpentier Purro, sur tous les grands chantiers de la ville, comme l'Ecole des garçons (aujourd'hui Maison de Justice), le Pensionnat des Bonnes-Fontaines. Nous ne connaissons cependant ni les plans de construction ni le nom de l'architecte. Les plans d'un théâtre dessinés par le jeune architecte Joseph de Raemy, par ailleurs déposés à la Bibliothèque cantonale et universitaire, n'ont aucun rapport avec le bâtiment réalisé par Käser. Par contre, le contrat de construction nous est livré grâce au premier livre des *Protocoles* de la société, conservés aux Archives de l'Etat. «Le maître maçon Käser s'oblige par le présent contrat de faire toutes les dispositions nécessaires pour placer et établir dans le bâtiment de la vieille boucherie, rue des Bouchers, une salle de théâtre avec toute la solidité et la commodité désirable.» Les détails qui s'en suivent permettent une restitution assez fidèle de l'ancienne salle,

L'ancienne façade sur la rue des Bouchers fut simplement surhaussée d'un attique avec trois fenêtres dans les axes des baies du rez-de-chaussée. Encadrée de deux pilastres toscans, la porte principale à deux vantaux était complétée par deux entrées latérales. Celle de droite donnait accès au balcon, tandis que celle de gauche s'ouvrait sur le local des pompes à feu qui furent déjà entreposées dans ce



l'âge de 87 ans. La Ville de Fribourg avait en effet toujours un mot à dire dans la gestion du théâtre, d'une part par la censure, d'autre part en vertu de son droit de rembourser à chaque instant le capital en actions pour dissoudre la société.

Treize patriciens et... une dame

Les quatorze premiers actionnaires prêts à investir 400 francs dans la transformation de la «vienne boucherie» appartiennent

tous aux familles nobles et patriciennes de Fribourg (v. encadré); nous y trouvons le syndic, deux avoyers, des membres du Petit et du Grand Conseil ainsi que, tel un oiseau rare, une femme, Madame d'Affry, belle-fille du premier landamman de la Suisse. Une commission d'actionnaires était responsable de la programmation et de la gestion du théâtre. Le premier caissier et secrétaire en fut Balthasar de Muller, inspecteur général des troupes fédérales.



Vue de la salle en direction de la scène, vers 1965. [Photo P. Macherel]

bâtiment avant sa transformation proprement dite en théâtre.

Les actionnaires louaient le théâtre aux sociétés locales ou aux troupes ambulantes qui jouaient généralement en novembre, vers la Saint-Martin, et pendant le temps de carnaval. 56 représentations et 49 bals s'y sont déroulés au cours des dix premières années. Le taux d'occupation est donc assez modeste; il varie en effet entre 11 et 25 soirées par année avant 1861 et entre 10 et 44 soirées pour la période de 1861 à 1927. Le 15 novembre 1847, c'est «l'assemblée [dite] du théâtre» qui instaure le régime radical. Antoine de Raemy note dans ses *Mémoires*: «Ce gouvernement a été désigné à Fribourg sous le nom de gouvernement de théâtre. Il représenta en effet des pièces fort dramatiques.»

Douze présidents (v. encadré) se transmirent le témoin au fil des ans: parmi eux des notaires, des militaires, des politiciens et des commerçants. Avec les familles Hartmann, Vicarino et Cuony, c'est la bourgeoisie fribourgeoise aisée qui prit la relève des patriciens. Chez les Vicarino, trois générations se succédèrent comme caissier, secrétaire et président. Un des plus fidèles fut incontestablement le pharmacien Hippolyte Cuony qui s'engagea activement pendant 28 ans, dont 15 en qualité de président de la société.

En 1862, la Ville, toujours propriétaire du bâtiment, céda celui-ci à la Société des actionnaires qui augmenta en même temps son capital pour rénover entièrement le théâtre et y installer l'éclairage au gaz. L'eau courante fut introduite en 1882, le chauffage central en 1885 et l'électricité en 1910. La salle accueillit entre autres les «Tournées Lina Munte» (1899), des troupes d'opéra comme celles de Charles Heuberger de Berne (1866) ou de M. Uttner de Bâle (1885), ainsi que des acteurs comme Alphonse Scheler (1889), Marie Favart (1893) ou Albert Lambert fils (1903). Le public applaudissait ou sifflait des spectacles comme *Hernani*, *Adrienne Lecouvreur*, *Cyrano de Bergerac* ou des opéras tels *La Sonnambula*, *Faust* et *Marguerite* et *La Princesse des Canaries*. S'y ajoutaient les bals masqués organisés par le confiseur Moosbrugger, des séances de magnéti-

seurs et les représentations de sociétés locales, dont la Société de chant de la Ville de Fribourg, la Freiburgia ou la Stella.

Les 20 et 22 avril 1913, le Chœur mixte de Saint-Pierre et les Orchestres de la Ville et du Collège réunis donnèrent, sous la direction de l'abbé Joseph Bovet, un concert en faveur de l'Œuvre des Arbres de Noël et du fonds de bâtisse de l'église Saint-Pierre; au programme, une pièce ambitieuse: l'oratorio biblique *Ruth* de César Franck. 576 spectateurs suivirent les deux représentations, le bénéfice net s'élevant à 524,50 francs de l'époque.

Une triste fin

Le projet d'un casino-théâtre aux Grand-Places, dont on parlait dès 1899, ainsi que la Première Guerre mondiale bloquèrent tous les projets de rénovation de la salle devenue d'année en année plus vétuste. Le syndic Ernest de Weck, président de la Société de théâtre, ne put que constater amèrement en 1917 que la ville allait être privée «d'une salle de spectacles convenable pour un temps illimité et certainement prolongé.» Aurait-il imaginé que Fribourg se doive d'attendre le nouveau millénaire pour disposer enfin d'une salle idoine?

Les travaux de réfection les plus urgents ne furent exécutés qu'en 1918/19. Bien que sollicité plus que jamais les cinq années suivantes, le «vieux théâtre» vit sa fin approcher à grands pas. En novembre 1923, l'ouverture du Théâtre Livio, résultat d'une initiative privée, sonna le glas de l'institution devenue obsolète. Quatre ans plus tard, l'assemblée des actionnaires décida la dissolution de la société et nomma l'architecte Léon Hertling en qualité de liquidateur. Le 5 avril 1927, le notaire Jules Emery déclara la société dissoute. L'Etat de Fribourg avait déjà acquis l'immeuble du théâtre en 1908, allouant par ailleurs une somme de 50 000 francs en vue de la construction d'une nouvelle salle de spectacles. Celle-ci faisant toujours défaut en 1952, ce montant fut utilisé pour la rénovation du Théâtre Livio. Le Théâtre de la rue des Bouchers servit jusqu'en 1965 comme dépôt, avant de faire place à un bâtiment administratif de l'Etat.

Laissons à Léon Hertling le soin de conclure: «Et puisque je fus le dernier à sortir de notre vieux Théâtre et puisque je fus appelé à faire sa toilette mortuaire qu'il me soit permis de lui adresser un dernier adieu. Des générations s'y sont amusées ou y ont pleuré au gré des comédies et des drames. [...] Dans

son cadre vétuste, mais intime, sur ses bancs un peu durs, mais d'où l'on ne perdait aucune parole, nous avons vécu des heures heureuses, au souvenir desquelles s'attache maintenant un regret, celui de n'avoir plus notre petit Théâtre où l'on était chez nous.»

Hubertus von Gemmingen

Les premiers actionnaires de la Société de théâtre en 1823

1. Nicolas de Savary fils
2. Théodore de Diesbach Belleruche (1780–1849)
3. François-Xavier de Fégely d'Onnens (1753–1837), membre du Grand Conseil 1814–1824
4. Nicolas-Albert de Fégely, syndic (1755–1842)
5. Joseph de Fégely (1760–1841), membre du Petit Conseil 1810–1827
6. Georges de Diesbach (1772–1838), membre du Petit Conseil, trésorier, avoyer 1831–1838
7. Joseph de Reynold de Péroles
8. Charles de Gendre, lieutenant civil
9. Antoine de Raemy de Bertigny (1793–1887)
10. Charles de Schaller (1772–1843), membre du Petit Conseil 1814–1843, avoyer
11. Philippe de Gottrau de Billens (1790–1869)
12. Frédéric de Reynold de Cressier (1798–1871)
13. Balihasar de Muller (1792–1867), membre du Grand Conseil 1818–1826
14. Marie-Adélaïde d'Affry, née de Diesbach Belleruche (1777–1828)

Les présidents de la Société de théâtre de Fribourg (1823–1927)

- | | |
|-----------|---|
| 1823–1842 | Nicolas de Fégely, syndic (souvent représenté par Charles de Schaller ou Théodore de Diesbach Belleruche) |
| 1842–1849 | Ignace Musslin, notaire |
| 1849–1856 | Eugène de Castella de Berles |
| 1856–1860 | Jean Théobald Hartmann, notaire |
| 1860–1862 | Julien Schaller, ancien conseiller d'Etat |
| 1862–1863 | Joseph Raemy de Villars, capitaine |
| 1863–1877 | Jean Théobald Hartmann, notaire |
| 1877–1880 | Jean Kussler, hôtelier |
| 1880–1881 | Louis Hartmann, colonel fédéral |
| 1881–1890 | François Vicarino, primeur |
| 1890–1905 | Hippolyte Cuony, pharmacien |
| 1905–1919 | Ernest de Weck, syndic |
| 1919–1927 | Jules de Raemy, notaire |

Sur le théâtre en ville de Fribourg, signalons entre autres les trois captivants articles présentés en 1994, 1997 et 2001 par Hubertus von Gemmingen dans les *Freiburger Geschichtsblätter* [ci-après FG] sous les titres: «Ein Brücklin by unser Frowenkilchen: der Liebfrauenplatz.» FG 1994 (71), pp. 139-172; «Die Jesuiten und ihre Schulbühnen.» FG 1997 (74), pp. 145-172, ainsi que «Freiburgs enges Bretterhaus: Aufstieg und Fall des alten Theaters.» FG 2001 (78), pp. 185-236.

Une nouvelle bibliothèque à Fribourg

L'idée de créer une bibliothèque interculturelle à Fribourg trouve son origine dans un projet d'insertion sociale et professionnelle développé par la section fribourgeoise de Caritas-Suisse et repris par le Groupe de rencontre Ecole - Migrants (GREM), actif à Fribourg depuis octobre 2000.

Son histoire

L'Association de soutien à la bibliothèque interculturelle de Fribourg (ABIF) s'est constituée le 3 mai 2001 avec comme objectif la mise sur pied de «LivresEchange», la première bibliothèque interculturelle du canton. Actuellement, l'association compte une centaine de membres. Tout comme les autres bibliothèques interculturelles de Suisse, «LivresEchange» vise la création de ponts entre les différentes cultures qui composent notre société, en vue de favoriser l'intégration, dans un esprit de tolérance et de compréhension réciproque. Comme le dit l'écrivain Amin Maalouf: «Plus un immigré sentira sa culture d'origine respectée, plus il s'ouvrira à la culture du pays d'accueil.» La bibliothèque interculturelle entend donc mettre à disposition des communautés immigrées des livres, des revues et d'autres formes de publications dans leurs langues. Elle est aussi un lieu de rencontres, de travail et d'échanges culturels entre communautés étrangères et entre celles-ci et la population locale.

La gestion de la bibliothèque est assumée par un comité de neuf personnes, toutes bénévoles. Afin de réaliser ses objectifs, il peut compter sur le travail d'une collaboratrice engagée à plein-temps ainsi que sur un réseau d'une trentaine de bénévoles.

Plusieurs communautés migrantes établies dans le canton ont participé au lancement de ce projet par le don de livres. De nombreux migrants font partie des différents groupes de travail qui aident au fonctionnement de la bibliothèque (recherche et achats de livres, traductions et/ou trans littération, mise en place d'animations et activités

LA BIBLIOTHÈQUE INTERCULTURELLE LIVRECHANGE

interculturelles, création de matériel pédagogique, etc.)

Le service du prêt

Comme dans toute bibliothèque, le service de prêt au public est l'activité première de LivresEchange. Sa spécificité tient à l'originalité des livres qu'on peut y emprunter. Actuellement, la bibliothèque offre un choix de 3400 livres, en 55 langues différentes. En plus de la littérature, spécifique à chaque culture, pour enfants, jeunes et adultes, on trouve aussi:

- des dictionnaires, des méthodes d'apprentissage de langues, des livres pour préparer un voyage à l'étranger;
- un choix de livres traitant de la problématique de l'interculturel, du développement et des migrations;
- des documents pédagogiques, touchant ce domaine, pour les enseignants, des livres bi, tri ou multilingues.

Les services offerts par la bibliothèque

Les activités de la bibliothèque interculturelle recouvrent les domaines suivants:

- animations culturelles (contes, séances de lectures, expositions, conférences, etc.);
- semaine ou quinzaine thématique sur une langue ou une culture;
- accueil de classes ou de groupes, sur rendez-vous, même en dehors des heures de prêt;
- préparation de matériel pédagogique pour animations avec des classes;
- prochaine mise à disposition du public d'un accès aux publications internationales par internet;
- participation aux manifestations à caractère interculturel dans la région.

Claire Steinmann



[Photo Vincent Murith, La Liberté]

Bibliothèque interculturelle LivresEchange

Rue du Botzet 2 – Tél. 026 422 25 85

e-mail: livreschange@bluewin.ch

www.interbiblio.ch

Depuis la gare:

5 minutes à pied
ou
bus n° 1 ou 7 (arrêt Industrie)
places de parc à proximité

Horaires du prêt pour le public:

Mercredi: 15 à 18 heures
Jeudi: 16 à 18 heures
Samedi: 14 à 16 heures



**Accueil de groupes sur rendez-vous,
même en dehors des heures de prêt.**

Tarif:

Inscription annuelle de Fr. 4.- dès l'âge de 15 ans
Prêt gratuit

Agenda des prochaines semaines:

Conf'Echange: animation autour du conte, par Nancy Giovannini
mercredi 18 septembre, à 16 heures
samedi 5 octobre, à 15 heures
mercredi 30 octobre, à 16 heures
Novembre: semaine sur la culture albanaise

Un peu de discipline, s.v.p.!

MATCHES DU HC FRIBOURG-GOTTÉRON À SAINT-LÉONARD

Le parcage sauvage des véhicules de certains spectateurs dans le secteur de Saint-Léonard semble être devenu une «mauvaise» habitude depuis quelques saisons. Les habitants des rues proches de la patinoire se plaignent d'avoir des difficultés pour entrer ou sortir de chez eux. De même, les véhicules d'urgence sont gênés dans leurs déplacements, voire empêchés d'atteindre l'endroit d'intervention. Cette situation ne saurait perdurer.

Les spectateurs qui se rendent à la patinoire ou dans d'autres établissements proches de la patinoire Saint-Léonard lors des matches du HC Fribourg-Gottéron à domicile sont invités à utiliser les transports publics dans toute la mesure du possible, le nombre de places de parc disponibles dans la région étant très limité.

Si l'usage d'un véhicule reste cependant nécessaire, les conducteurs sont alors invités à utiliser les



parkings situés à moins de 10 minutes à pied de la patinoire, notamment celui de Sainte-Thérèse dans le quartier du Jura, à Fribourg, ou celui de Forum Fribourg, à Granges-Paccot.

Les communes de Fribourg et de Granges-Paccot ont invité les

organes de police à mettre désormais à l'amende les conducteurs fautifs, voire à évacuer à la fourrière les véhicules, si nécessaire, mais espèrent sincèrement que cela ne sera pas nécessaire.

VACANCES SCOLAIRES 2002 / 2003

Début de l'année scolaire	: jeudi 22 août 2002
Automne	: du lundi 14 au vendredi 25 octobre 2002
Noël	: du lundi 23 décembre 2002 au vendredi 3 janvier 2003
Carnaval	: du lundi 3 au vendredi 7 mars 2003
Pâques	: du lundi 14 au vendredi 25 avril 2003
Été	: du lundi 7 juillet au mercredi 20 août 2003
Autres congés	: vendredi 1 ^{er} novembre 2002 (Toussaint) jeudi 29 mai 2003 (Ascension) + vendredi 30 mai 2003 lundi 9 juin 2003 (Pentecôte) jeudi 19 juin 2003 (Fête-Dieu) + vendredi 11 juin 2003

VACANCES SCOLAIRES 2003 / 2004

Début de l'année scolaire	: jeudi 21 août 2003
Automne	: du lundi 13 au vendredi 24 octobre 2003
Noël	: du lundi 22 décembre 2003 au vendredi 2 janvier 2004
Carnaval	: du lundi 23 au vendredi 27 février 2004
Pâques	: du lundi 5 au vendredi 16 avril 2004
Été	: du lundi 5 juillet au mercredi 25 août 2004
Autres congés	: lundi 8 décembre 2003 (Immaculée Conception) jeudi 20 mai 2004 (Ascension) + vendredi 21 mai 2004 lundi 31 mai 2004 (Pentecôte) jeudi 10 juin 2004 (Fête-Dieu) + vendredi 11 juin 2004

Ces calendriers concernent les écoles de la Ville: classes enfantines, primaires et du cycle d'orientation (Belluard, Jolimont, Pérolles, DOSF). Nous nous tenons à disposition pour communiquer les informations complémentaires concernant les vacances scolaires 2004 / 2005.

SCHULFERIEN 2002 / 2003

Beginn des Schuljahres	: DO 22. August 2002
Herbst	: von MO 14. bis FR 25. Oktober 2002
Weihnachten	: von MO 23. Dezember 2002 bis FR 3. Januar 2003
Fasnacht	: von MO 3. bis FR 7. März 2003
Ostern	: von MO 14. bis FR 25. April 2003
Sommer	: von MO 7. Juli bis MI 20. August 2003
Andere freie Tage:	FR 1. November 2002 (Allerheiligen) DO 29. Mai 2003 (Auffahrt) + FR 30. Mai 2003 MO 9. Juni 2003 (Pfungstmontag) DO 19. Juni 2003 (Fronleichnam) + FR 20. Juni 2003

SCHULFERIEN 2003 / 2004

Beginn des Schuljahres	: DO 21. August 2003
Herbst	: von MO 13. bis FR 24. Oktober 2003
Weihnachten	: von MO 22. Dezember 2003 bis FR 2. Januar 2004
Fasnacht	: von MO 23. bis FR 27. Februar 2004
Ostern	: von MO 5. bis FR 16. April 2004
Sommer	: von MO 5. Juli bis MI 25. August 2004
Andere freie Tage:	MO 8. Dezember 2003 (Maria-Empfängnis) DO 20. Mai 2004 (Auffahrt) + FR 21. Mai 2004 MO 31. Mai 2004 (Pfungstmontag) DO 10. Juni 2003 (Fronleichnam) + FR 11. Juni 2004

Diese Ferienkalender haben Gültigkeit für die offiziellen Schulen der Stadt: Kindergärten, Primarklassen sowie die Orientierungsschulen (DOSF Belluard, Jolimont, Pérolles). Für Auskünfte über die Ferienpläne der Schuljahre 2004 / 2005 stehen wir Ihnen zur Verfügung.

Aussi dans les jardins privés?

LE FEU BACTÉRIEN

La maladie du feu bactérien a été mentionnée pour la première fois il y a environ deux siècles en Amérique du Nord. L'agent causal, la bactérie *Erwinia amylovora*, est connu depuis une centaine d'années.

La bactérie est arrivée en Suisse via l'Angleterre (1957), les Pays-Bas (1966), la Belgique et l'Allemagne. Elle a été décelée pour la première fois en 1989 à l'ouest du lac de Constance. Depuis l'an 2000, la bactérie est très répandue dans certaines régions de Suisse orientale. Les premiers cas de feu bactérien dans le canton de Fribourg ont été découverts en 2000 à Morat et en Singine. De plus, à la fin 2001, plusieurs cas ont été signalés dans les districts du Lac, de la Sarine, de la Gruyère et de la Glâne. On ne dispose pas de produits vraiment efficaces pour lutter contre la maladie. Les traitements à l'aide d'antibiotiques ne sont pas autorisés en Suisse. Grâce à des contrôles visuels réguliers et à l'élimination méthodique des plantes atteintes par le feu bactérien, le potentiel infectieux est maintenu au plus bas niveau possible.

La bactérie responsable du feu bactérien n'est dangereuse ni pour les autres espèces végétales, ni pour l'homme et l'animal. Le feu bactérien est une maladie très dangereuse pour les pommiers, poiriers et cognassiers. Elle doit être annoncée en cas de découverte. Elle contamine aussi les espèces ornementales comme les cotonéasters, buissons ardents, chaenomeles, stranvaesias, aubépines, sorbiers et néfliers. Si les conditions météorologiques sont propices (chaud et humide) pendant la floraison, les plantes peuvent sécher en quelques semaines en cas d'infection.

Symptômes de la maladie

Les symptômes d'une plante atteinte ne sont pas toujours uni-



Feu bactérien: infection florale sur un pommier.

formes. Sur les arbres fruitiers, l'extrémité des rameaux de l'année forme une crosse. Les feuilles brunissent puis deviennent noires et meurent. Elles restent attachées aux branches. L'infection a lieu très souvent dans la fleur. Cela provoque le flétrissement des fleurs et leur mort. La maladie se déplace rapidement des inflorescences vers les rameaux, puis vers les branches. Ces dernières deviennent brunes, puis presque noires, et donnent ainsi l'impression d'avoir brûlé.

Parfois, par temps chaud et humide, des gouttelettes d'exsudat jaunâtre apparaissent sur les branches. Les plantes ornementales ont des symptômes moins typiques: si les fleurs, les feuilles et les branches sèchent rapidement, il y a peut-être une infection causée par le feu bactérien.

Durant l'année 2001, ce sont surtout des cotonéasters (type *salcifolius*) de la Gruyère, Glâne et Sarine qui ont été contaminés. Les contrôles préventifs sont

indispensables pour détecter les premières plantes atteintes.

Le Service de l'aménagement, section des parcs et promenades de la Ville de Fribourg, en collaboration avec le Service phytosanitaire cantonal, contrôlera toutes les espèces sensibles durant les prochaines semaines sur tout le territoire de la commune, qu'il s'agisse de terrains privés ou publics.

Les propriétaires seront informés sur l'état sanitaire de leurs arbres.

Le recensement et le contrôle des plantes seront faits chez chaque propriétaire, puis les plantes contaminées par le feu bactérien seront arrachées et brûlées pour éviter la propagation de la maladie.

Nous remercions toutes les personnes concernées de leur collaboration à cette campagne de détection et de prévention.

Mesures à prendre en présence de branches suspectes:

Appeler de suite le **Service phytosanitaire** (026 305 58 65) ou le **Service d'arboriculture** (026 305 58 66) de Grangeneuve.

Signaler le lieu, l'espèce malade et les symptômes observés.

N'effectuer aucune mesure de lutte avant que les spécialistes examinent la situation.

Le Service de l'aménagement, section parcs et promenades

Allée du Cimetière 3
1700 Fribourg

Heures d'ouvertures:
7h30-11h30 et 13h30-17h

tient à votre disposition des photos de symptômes et de plantes sensibles au feu bactérien.

Plantes hôtes du feu bactérien

(végétaux pouvant contracter la maladie)

Nom latin

Nom français

Fruits à pépins

Cydonia

cognassier

Malus

pommier,

y compris pommier d'ornement

Pyrus

poirier,

y compris poirier d'ornement et nashi

Arbustes d'ornement

Chaenomeles

cognassier ou pommier du Japon

Cotoneaster

cotonéaster

Mespilus

néflier

Pyracantha

buisson ardent

Photinia (*Stranvaesia*) davidiana

stranvaesia

et Photinia (*Stranvaesia*) nussia

Eriobotrya

néflier du Japon

Arbustes sauvages

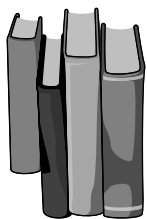
Crataegus

aubépine

Sorbus (sauf *Sorbus intermedia*)

alisier, allouchier, cormier et sorbier (sauf alisier de Suède)

In der Bibliothek



HERAUSGEPICKT

**Klassifikation
der Sachbücher
(Fortsetzung):**

Die **Ziffer 3** umfasst **Sozialwissenschaften, Recht, Verwaltung**: 305 Mann und Frau in der Gesellschaft, 32... Politik und Staatslehre, 34... Recht, 37 Erziehung, 370.4 Berufsberatung, 376 Heilpädagogik, 391 Kleidung und Mode, 398 Volkskunde und Brauchtum. Zu vielen Gebieten dieser Sektion sind praktische Ratgeber vorhanden. So z.B. Eherecht, Mietrecht, Versicherungswesen. Besonders gross ist unser Angebot an Erziehungsbüchern zu allen Altersstufen.

Herbst, Zeit vor der Frankfurter Buchmesse, also **Zeit für Neuerscheinungen**. Zum Thema Schweiz und von Schweizer Autoren:

«**Sozialversicherungen in der Schweiz**, ein Handbuch mit Fallbeispielen für unselbständig Erwerbende» von Kurt Häcki ; «**Dreifuss ist unser Name**», eine Biografie der Bundesrätin Ruth Dreifuss von Isabella Fischli ; weiter in der Politik «**Blocher, ein unschweizerisches Phänomen**» von Fredy Gsteiger; dazu passt auch das Bändchen «**Himmelsöhi, hilf!: über die Schweiz und andere Nester**» von Thomas Hürlimann oder «**Business Class: neue Geschichten aus der Welt des Managements**» von Martin Suter.

Zum Thema Psychologie und Lebenskunde einige Titel: «**Lebenskunst und Lebensfreude**» von Ulrich Beer; «**Lust auf 50, Frauen am Wendepunkt**» von Renate Daimler oder «**Männer wollen nur das Eine und Frauen reden sowie so zuviel, eine Faktensammlung**» von Wolfgang Hars; «**Hinter jeder Sucht ist eine Sehnsucht, die geheimen Drogen des Alltags**» von Werner Gross.

Zur Erziehung: «**Pubertät ist, wenn die Eltern schwierig werden**» von Marianne Arlt. Musika-

lisch wird es mit «**Andante Spumante, ein Konzertführer**» von Konrad Beikirchner. Wer Reisehilfe im Internet sucht findet Auskunft im «**Handbuch Reisen und Internet**» von Tobias Gohlis und wer sich eine Website einrichten möchte, in «**Meine erste Website**» von Giesbert Damaschke.

Auch viele neue Romane sind eingetroffen: Wer dem Sommer nachtrauert, kann nochmals in ihn eintauchen mit «**Neue Sommerkrisis**» und «**Sommerball**» von Victoria Clayton kann Ferien am Meer in Holland verbringen in «**Inselgäste**» von Vonne Van der Meer oder kann die Provence riechen und sich an einer einzigartigen Liebes- und Katzensgeschichte erfreuen in «**Mein Sommer mit Monsieur**» von Hélène Thornton. Zum Roman «**Die Glasbläserin**» von Petra Durst-Benniger ist mit «**Die Amerikanerin**» eine Fortsetzung erschienen. Neue Romane gibt es auch von Elizabeth George, Donna Leon, Danielle Steel, Charlotte Link und vielen anderen.

Kommen Sie vorbei und holen Sie sich Ihre Lieblingslektüre. Wir freuen uns auf Ihren Besuch.

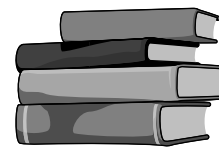
Deutsche Bibliothek Freiburg

Rue de l'Hôpital 2
1700 Freiburg
Tel. 026 322 47 22

Öffnungszeiten:

Montag, Dienstag, Donnerstag,
Freitag 15 bis 18 Uhr
Mittwoch 9–11 und 15–20 Uhr
Samstag 10–12 Uhr

A la Bibliothèque



LECTURES CHOISIES

Pour un spectacle de fin d'année, pour votre animation de classe ou de centre de quartier, ou tout simplement pour le plaisir de la lecture, nous vous proposons 36 nouvelles pièces de théâtre en un, deux ou trois actes: comédies, comédies policières, farces, sketches.

Voici, d'autre part, quelques livres intéressants que nous avons lus cet été.

Mon enfant et la consommation, de René Blind et Michael Pool. Un livre de référence pour parents imprégnés par la publicité, croulants sous l'abondance des pièges du marché. Une invitation à transmettre le sens des valeurs.

Le fantôme de la tour Eiffel, d'Olivier Bleys. La vie parisienne, insolite, de la fin du XX^e siècle. Les rumeurs autour d'une construction, que n'approuvent pas les milieux artistiques. Un récit palpitant, inspiré de la chronique d'un chantier de légende. C'est l'histoire qui se répète!

Une leçon de flûte avant de mourir, de Jacques-Etienne Bovard. Vivre dans un immeuble occupé par des personnes âgées se trouve être une riche expérience pour Gilles (22 ans), étudiant en préparation d'examens, qui trouve domicile dans un petit appartement bon marché, dans la banlieue lausannoise. Sa jeunesse et sa serviabilité procurent des plaisirs à son entourage, mais créent aussi des jalousies.

Croquelune, de Frédéric Dard. Ce roman décapant nous conte la mésaventure dramatique et rocambolesque survenue au personnage principal, Croquelune, esprit simple pour les uns, simple d'esprit pour d'autres. L'histoire sert de prétexte à l'auteur pour nous dépeindre avec ironie et tendresse la vie d'une population laborieuse aux figures pittoresques et le comportement des notables d'une petite ville de la France profonde.

Les thermes. La rose d'Alexandrie. Le roman noir espagnol a un

père fondateur: Manuel Vazquez Montalban. Son héros: un détective barcelonais, Pepe Carvalho, est un amateur de bonne chair, astucieux, plutôt «frappé». Rien de tel qu'un bon polar pour comprendre l'indicible. Régalez-vous à suivre Pepe le désabusé dans les coulisses et les bas-fonds de ses enquêtes.

Quatre sœurs, de Junichirô Tanizaki. Dans le Japon de l'entre-deux-guerres, une famille aisée perd son prestige financier à la mort du père. Les deux filles aînées sont déjà mariées et leur vie est toute tracée. Ce n'est pas le cas pour les deux cadettes qui auront beaucoup de peine à trouver leur bonheur.

Un été prodigieux, de Barbara Kingsolver. Nous sommes embarqués dans l'Etat de Virginie, à travers l'histoire de Lusa, Deanna et de Garnett. Le lien entre ces trois tranches de vie bien différentes ne se devine qu'à la fin. Ces portraits de femmes qui savent mener leur vie en respectant leurs idéaux sont magnifiques.

Julie n'est pas la seule, de Helen Wormser. Julie part en camp de vacances. Là, elle rencontre Patrick, prof de sport, qui abuse d'elle en venant la trouver dans sa chambre la nuit. Julie se retrouve avec un sentiment mêlé de honte, de culpabilité et une grande blessure. Par chance, elle peut en parler à un service de consultation pour jeunes, à la police et à ses parents. Cette BD démontre très bien ce qui peut se passer dans la tête d'une jeune fille abusée et indique les démarches nécessaires dans ces cas-là.

**Bibliothèque
de la Ville de Fribourg**

Rue de l'Hôpital 2,
entrée C, tél. 026 351 71 44

Horaire:

lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 14 h à 18 h,
mercredi de 10 h à 20 h
samedi de 10 h à 12 h

Une identité, des services

PRO SENECTUTE

Pro Senectute est la plus grande organisation offrant des prestations et des compétences au service des personnes âgées dans toute la Suisse. Près de 19 000 personnes sont engagées à divers titres. Les activités sont financées essentiellement par les pouvoirs publics, par les dons et les legs.

Fondée en 1917 en raison de la pauvreté qui accablait la vieillesse à cette époque, Pro Senectute apporta une aide concrète aux personnes âgées dans le besoin. L'introduction de l'AVS en 1948 est en grande partie due à l'œuvre de pionnier de Pro Senectute, qui se saisit par la suite de nouvelles tâches importantes, notamment en matière de *conseils et de services*. La Confédération assura ses bases financières (subventions), mais Pro Senectute doit aussi compter avec constance sur les dispositions généreuses de la population et des sociétés (dons, legs, sponsoring). La pauvreté dans la vieillesse est aujourd'hui largement surmontée et le restera aussi longtemps que subsisteront l'AVS et ses prestations complémentaires (PC). Mais les personnes âgées continueront à avoir besoin de conseils, et à l'avenir il faudra poursuivre l'engagement au service de leur bien-être, de leur dignité et de leurs droits. Car la vieillesse constituera l'une des préoccupations majeures du XXI^e siècle.

La vieillesse a plusieurs visages

Les facettes de la vieillesse sont multiples. Libérés de nombreuses contraintes, il est enfin possible de jouir du temps libre. Malheureusement ce n'est pas le cas de chaque personne âgée. Surtout à un âge avancé, la précarité financière, les problèmes de santé

ou l'isolement jettent une ombre sur la dernière phase de la vie. Depuis plus de 80 ans, Pro Senectute a pour but de venir en aide à ces personnes afin qu'elles puissent vivre le temps de leur vieillesse dans la dignité.

Que fait Pro Senectute Fribourg?

Pro Senectute Fribourg est fière d'avoir une clientèle potentielle importante: les plus de 60 ans sont en effet quarante mille dans le canton! Elle a pour noble mission de faciliter la vie des personnes âgées et de les aider à l'aménager de manière agréable. Les services de la Fondation sont multiples et performants. Un fauteuil roulant peut être livré très rapidement et gratuitement à domicile. La *consultation sociale* soutient les personnes âgées et leurs proches lorsque se présentent des problèmes *sociaux, financiers et personnels*. En 2001, près de 2600 entretiens individuels ont été menés par tous les collaborateurs de Pro Senectute Fribourg, souvent à domicile, dans l'ensemble du canton, dont plus de 1000 en ville de Fribourg. Les cours, les *groupes de sport* et de *randonnée* ainsi que les *excursions* permettent que les contacts sociaux soient maintenus. Lors du premier semestre 2002, plus de 800 leçons de formation et 1600 leçons de sport en groupe ont été suivies avec enthousiasme par les plus de 60 ans du canton de Fribourg. Chaque semaine, ce sont plus de 300 personnes qui font vivre le Centre des aînés, situé au 5^e étage de la **rue Saint-Pierre 10**, à Fribourg.

Dépourvue de subventions cantonales et communales (exception faite de la Ville de Fribourg), Pro Senectute Fribourg doit pouvoir compter sur des dons, car c'est ainsi qu'elle pourra, à l'avenir également, continuer à apporter son aide et proposer ses services aux personnes âgées.

Jean-Marc Groppo

Les prestations de Pro Senectute Fribourg

Service social: Les travailleurs sociaux aident la personne âgée à réunir des informations et à chercher des solutions à ses difficultés. Gratuit et confidentiel, le travail social se fait dans le respect des personnes et de leurs valeurs. Pour la ville, M. Jean-Marie Baeriswyl, assistant social bilingue, se tient à disposition.

Aides financières: En cas de difficultés passagères, des aides financières ponctuelles ou périodiques sont possibles, après examen de la situation personnelle.

Séjour accompagné: pour personnes âgées handicapées.

Centre de location de fauteuils roulants: pour les personnes en âge AVS à domicile (location prise en charge par l'AVS).

Cours: de langue, de cuisine pour messieurs, d'informatique, etc.

Loisirs/jeux: jass, bridge, «Chantons en chœur», bricolage.

Santé: yoga, bains à Schönbühl, lecture labiale, stimulation de la mémoire, autodéfense pour dames, etc.

Aînés + Sport: gymnastique, fitness, aqua-fitness (natation), walking (marche), danse traditionnelle internationale, soft-tennis, promenades, randonnées dans les Préalpes, ski de fond, raquettes à neige.

Vacances: sportives et actives (walking, soft-tennis, ski de fond).

PRO SENECTUTE Fribourg

Secrétariat cantonal

Rue Saint-Pierre 10, 1^{er} étage

Case postale 321

1701 Fribourg

Tél. 026 347 12 40 – Fax 026 347 12 41 – CCP 17-6737-0

E-mail: info@fr.pro-senectute.ch

Internet: www.fr.pro-senectute.ch

M É M E N T O

CONCERTS

• **L'Orchestre d'Harmonie de Fribourg**
di 29 septembre, 17 h, aula magna de l'Uni de Miséricorde.

• **Ensemble vocal Orlando**
di 29 septembre, 17 h 30, église du Collège Saint-Michel.

• **Sophie-V. Cauchefer Choplin – orgue**
œuvres de Mendelssohn, Duruflé et Mulet; ve 4 octobre, 20 h 30, église du Collège Saint-Michel.

• **Henri Dès**
sa 5 (19 h) et di 6 octobre (17 h); aula magna de l'Uni de Miséricorde.

• **Hans-Jürgen Stucer – orgue**
di 13 octobre, 20 h, église Saint-Pierre.

• **Operngala**
Comédie musicale; lu 14 octobre, 20 h, aula magna de l'Uni de Miséricorde.

• **Ensemble vocal DeMusica**
direction: Marc Bochud; orchestre: l'Ensemble baroque du Léman; Requiem de Jommelli; sa 19 (20 h 15) et di 20 octobre (17 h), église du Collège Saint-Michel.

CENTRE LE PHENIX

Rue des Alpes 7

Lunch 1/2 Hour Concerts, 12 h 15 à 12 h 45:

• **François Pidoud (saxophone) et Dominique Lipp (piano)**
ve 27 septembre.

• **Sang-Yoo LIM (guitare)**
ve 4 octobre.

• **Le Trio Artigiani**
ve 11 octobre.

FRI-SON

Fonderie 13

• **Vca / DeeJay Mf / George Gee**
ve 27 septembre, 22 h.

• **Le Peuple de l'Herbe**
sa 28 septembre, 21 h.

• **Touch Label Night**
Fennesz/Hazard/Philip Jeck;
di 6 octobre, 21 h.

• **Magma**
ve 11 octobre, 21 h.

• **Sigur Ros**
sa 12 octobre, 21 h.

• **22-Pisterpirkko**
sa 19 octobre, 21 h.

LE NOUVEAU MONDE

Route des Arsenaux 12 a

• **Brico Jardin «Outreterre»**
conte électro-pop; ve 27 septembre, 21 h.

• **Eric Mingus**
ve 4 octobre, 21 h.

• **FREIstival!**
festival punk: 10 groupes régionaux;
ve 11 et sa 12 octobre, 21 h.

• **Celinaky**
chanson française; ve 18 octobre, 21 h.

• **Metal act: Scapegoats / Ex-Ortation / Gurd**
sa 19 octobre, 21 h.

THEATER

• **Liebes Leid und Lust**
von William Shakespeare; gespielt vom Theater Kanton Zürich; Mo 7. Oktober, 20 h, Aula magna der Uni Miséricorde.

THÉÂTRE DES OSSES

Rue Jean-Prouvé 2 (Givisiez)

• **Thérèse Raquin**
d'Emile Zola; mise en scène: Gisèle Sallin; avec Céline Nidegger, Véronique Mermoud, Céline Cesa, Yann Pugin, etc.; ve (20 h), sa (20 h) et di (17 h); les 28 et 29 septembre, 4, 5, 6, 11, 12, 13, 18, 19, 20 octobre.



Céline Cesa

ESPACE MONCOR

• **Kalla, le feu**
par Talipot (île de la Réunion);
ve 4 octobre, 20 h 30.

• **Strictement confidentiel**
création d'Anne-Laure Viely;
me 23 octobre, 19 h.

CENTRE SAINTE-URSULERue de Lausanne 92
(026 347 10 78)

• **Ce qui fait grandir l'enfant**
par Maurice Nanchen;
je 26 septembre, 21 h 15.

• **«Prisonnier volontaire – un curé dans la peau d'un taulard»**
par Claude Ducarroz; me 2 octobre, 20 h 15.

• **Méditation selon Antony de Mello**
avec Erwin Ingold; je 3 octobre, 20 h.

• **Partage-Echange**
L'écho des événements du quotidien; avec David Hofmann (thérapeute) et Georges Savoy (philosophe); ma 8 octobre, 17 h.

CONFÉRENCES

• **L'œuvre du mois: Architecture, Aloys Mooser: Ancien abattoir de la ville (1834-1836)**
par Aloys Lauper; ma 8 octobre, 18 h 15, Musée d'art et d'histoire (rue de Morat 12).

• **Vues de Fribourg ou les attraits d'une ville**

avec Yvonne Lehnerr; visite thématique publique; di 6 octobre, 11 h, Musée d'art et d'histoire (rue de Morat 12).

EXPOSITIONS

• **Henri Cousinou, peinture – José Bonhomme, sculpture**
du 28 septembre au 27 octobre, Galerie de la Cathédrale (pl. St-Nicolas).



• **Oiseaux / Vögel**
jusqu'au 29 septembre, Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).

• **Fougères / Farne**
jusqu'au 29 septembre; Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).

• **Vital Simonet – Dessin et gravure sur bois**
jusqu'au 29 septembre, Orangerie du Jardin botanique (rue Albert-Gockel 3).

• **Sam Lévin – Photographe**
jusqu'au 5 octobre, Bibliothèque cantonale et universitaire (rue Joseph-Piller 2).

• **Miriam Tinguely – Les Infinis soient-ils**
jusqu'au 5 octobre, Galerie Jean-Jacques Hofstetter (Samaritaine 23).

• **Cartes à jouer - fascination d'un art populaire**
jusqu'au 6 octobre, Musée Gutenberg (place Notre-Dame 16).

• **Photographies d'églises, situées sur l'île de Chiloé**
du 9 au 13 octobre, Musée Gutenberg (place Notre-Dame 16).

• **Hommage à Niki de Saint Phalle**
jusqu'au 13 octobre, Espace Jean Tinguely-Niki de Saint Phalle (rue de Morat 2).

M É M E N T O

• **B4: Albin Uldry – format mondial**
du 18 octobre au 24 novembre, Musée
Gutenberg (place Notre-Dame 16).

• **Small is ok – carte blanche à Hou
Hanru**
jusqu'au 20 octobre, Fri-Art
(Petites-Rames 22).

• **Pierre-Yves Bersier – Dessins**
jusqu'au 31 octobre, Café-Restaurant
de l'Épée (Planche-Supérieure 39).

• **Gisèle Froidevaux – Peintures**
jusqu'au 31 octobre, Bibliothèque de
la Ville (rue de l'Hôpital 2).

• **Antoine-Léonce Kuhn: Partons à
la découverte d'un compositeur
oublié!**
jusqu'au 24 novembre, Kaléidoscope
EEF (bd de Pérolles 25).

• **Un autre regard**
collections des XIX^e et XX^e siècles;
jusqu'au 31 décembre, Musée d'art
et d'histoire (rue de Morat 12).

FORUM FRIBOURG

Granges-Paccot

- **Foire de Fribourg**
du je 26 septembre au di 6 octobre.
- **Retro Technica / Bourse technique**
la bourse pour matériel technique
de collection, d'occasion et de liquida-
tion; sa 19 et di 20 octobre.
- **Espace Junior**
du 19 octobre au 23 mars 2003.

DIVERS

• **Festilivres**
bouquinerie – bibliophilie – animation
culturelle; du 27 au 29 septembre,
Belluard – Halle des Maçons – Biblio-
thèque cantonale et universitaire.

• **Herbstbörse / Bourse d'automne**
Wintersportartikel für Gross- und
Kleinkinder, Spielsachen, Bücher,
Winterkleider bis Grösse 164, Kinder-
schuhe, Kleinkinderaccessoires;
Annahme: 09.30 – 11 h und 13.30 –
15 h.; Verkauf: 16 h – 18.30 h; Mo 30.
September, Pfarreizentrum St.Paul,
Schönberg.

• **Séance du Conseil général**
– aménagement du jardin anglais du
quartier d'Alt;
– aménagement de la 3^e étape de la
décharge de Châtillon;
lu 30 septembre, 19 h 30, salle du
Conseil général, Maison de Justice.

• **Le roi des accents suisses:
Bob Barbey, accompagné par
Nono Muller**
souper-spectacle; ve 4 octobre,
18 h 30, NH Fribourg Hotel
(Golden Tulip).

• **Lectio divina**
avec J.-B. Lipp (pasteur) et
J.-Ph. Halluin (curé); je 10 octobre,
20 h 15, temple.

• **Marché d'automne**
exposition et vente de légumes et de
fruits; sa 19 octobre, de 10 h à 16 h,
Jardin botanique (ch. du Musée 10),
devant l'Orangerie.

• **Le parcours des magiciens et
magiciennes**
Vieux-Fribourg; départ: église des
Augustins; septembre et octobre;
sa (de 19 h à 23 h), di (de 15 h à 18 h).

• **Mouvement et détente en cas de
cancer**
par M^{me} Hester Mac Connell, physio-
thérapeute du mouvement; chaque
mercredi, à 16 h 30, Institut Saint-
Joseph (av. Jean-Paul-II 9),
Villars-sur-Glâne; rens.: 026 426 02 90.

• **Faites partie du Club des accor-
déonistes de la Ville de Fribourg!**
cours gratuits; chaque lundi, à 19 h 30,
école de la Vignettaz, bât. A;
rens.: 026 652 11 45.

SPORTS

• **Hockey sur glace:**
Fribourg-Gottéron – Kloten Flyers;
sa 28 septembre, 19 h 30
Fribourg-Gottéron – ZSC Lions;
ve 4 octobre, 19 h 30
Fribourg-Gottéron – Rapperswil-Jona;
ma 8 octobre, 19 h 30
Fribourg-Gottéron – Genève-Servette;
sa 12 octobre, 19 h 30
Fribourg-Gottéron – Ambri-Piotta;
sa 19 octobre, 19 h 30
patinoire Saint-Léonard.

• **Basketball:**
City Fribourg BBC – Regazzi Star Gordola;
sa 5 octobre, 17 h 30
Benetton Fribourg Olympic –
Basket-Club Boncourt;
sa 12 octobre, 17 h 30
Benetton Fribourg Olympic –
Lausanne Morges Basket;
di 13 octobre, 16 h
City Fribourg BBC –
BBC Martigny-Ovornnaz;
sa 19 octobre, 17 h 30
halle de Sainte-Croix.

• **69^e course commémorative
Morat-Fribourg**
course pédestre de ville à ville pour
coureurs d'élite nationale et interna-
tionale et pour coureurs populaires;
di 6 octobre (matinée).

Rédactrice responsable

Catherine Agustoni,
Secrétaire de Ville

Adresse

«1700», Secrétariat de Ville
1700 Fribourg
tél. 026 / 351 71 11
fax 026 / 351 71 09

Régie des annonces

Annonces Fribourgeoises
Freiburger Annoncen
place de la Gare 5,
1700 Fribourg
tél. 026 / 347 30 03
fax 026 / 347 30 19

Impression

Imprimerie Saint-Paul
1700 Fribourg
Tirage: 20085 exemplaires

Bourses aux vêtements

Les bourses aux vêtements accep-
tent et vendent tous les articles de
sport d'hiver pour grands et petits
(skis et souliers de ski, snowboards,
patins, etc.), jouets de toutes
sortes, livres, habits et souliers d'hi-
ver pour enfants (jusqu'à 16 ans),
tout pour le bébé (buggy, sièges de
voitures, poussettes récentes, tables
à langer, etc.). Les vêtements de
bébé jusqu'à 2 ans seront limités à
30 articles par personne.

Deux bourses auront lieu prochainement:

AU CENTRE PAROISSIAL SAINT-PAUL (SCHOENBERG)

Réception:

lundi 30 septembre 2002 de 9 h 30
à 11 h et de 13 h 30 à 15 h

Vente:

lundi 30 septembre 2002 de 16 h
à 18 h 30

Restitution:

mardi 1^{er} octobre 2002 de 9 h 30 à
10 h 30

Attention! Pour les habits, seuls 30
articles par personne sont acceptés.
Renseignements: 026 481 57 84

À LA SALLE PAROISSIALE DE SAINTE-THÉRÈSE

Bourse enfants

Réception:

lundi 7 octobre 2002
de 12 h à 19 h

Vente:

mardi 8 octobre 2002
de 13 h à 19 h

Restitution:

mercredi 9 octobre 2002
de 9 h à 11 h

10 % du prix de vente sera retenu
sur chaque article pour couvrir les
frais d'organisation.

Pour ces deux bourses, les articles
doivent être propres, non démodés,
en bon état et munis (pièce par pi-
èce) d'une étiquette en carton indi-
quant l'objet, la couleur, la taille et
le prix (pas d'étiquettes collantes, ni
d'épingles ou d'agrafes).

Les articles ne correspondant pas à
ces critères seront refusés.

Les organisateurs déclinent toute
responsabilité en cas de vol.

Renseignements uniquement au tél.
026 475 15 38 ou 026 475 21 16.



Festilivres.